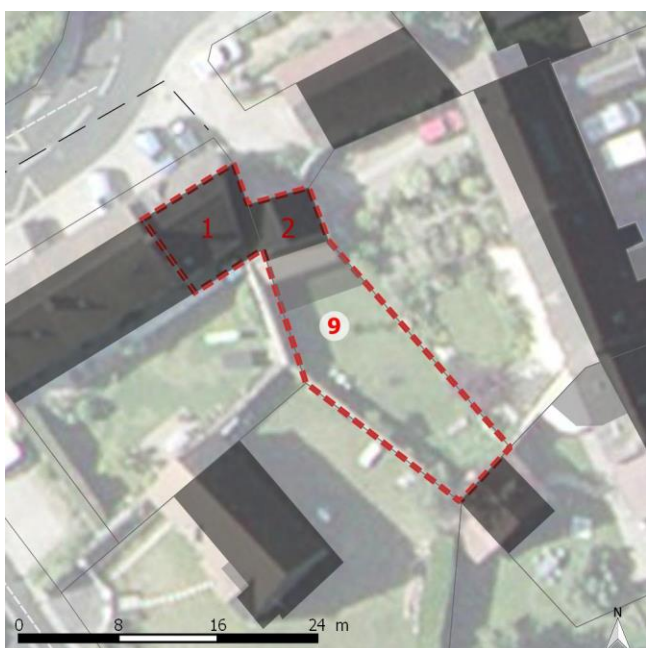


## Habitation – Place des Magnans



**Identifiant fiche :** 009

**Localisation :**

**Adresse :** 5 place des Magnans  
95420

Wy-dit-Joli-Village

**Code Insee :** 95690

**Parcelles :** n°1262 et 1269

**Situation :** Hameau – Enfer

**Protection :** Aucune

**Dates :**

**Typologie :**

**Classe :** Patrimoine rural

**Type :** Habitation

**Fonction actuelle :** Habitation

**Implantation :** En alignement /  
Continuité urbaine

**Statut :**

**Intérêt patrimonial :** Élément intéressant

**Etat (2017) :** Bon

**Foncier :** Privé

Seul les éléments repérés  
sont soumis à prescriptions

### – Etat existant

Cette habitation est située dans le hameau d'Enfer, rattaché à la commune de Wy-dit-Joli-Village.

Les constructions sont implantées sur la place des Magnans qui draine quatre voies.

**Le premier élément bâti (1)** s'adosse à une habitation voisine et se positionne en bordure de place. Il offre un rez-de-chaussée surmonté de combles, et des élévations en moellons de pierre calcaire à joints beurrés, reliées par des chaînages d'angles.

La façade sur rue présente des baies et menuiseries très variées :

- la porte d'entrée est en bois, de couleur naturelle, installée au nu intérieur du mur de façade,
- la porte de garage, posée de la même façon, est de composition sectionnelle en acier blanc, Ces deux baies présentent un encadrement identique marqué à l'aide d'une surépaisseur d'enduit.
- une lucarne à croupe ponctue l'étage ; sa menuiserie est de couleur assortie à la porte d'entrée, en bois naturel ; sa structure est en bois traité, de couleur



foncée. Un garde-corps en fer forgé noir, surmonté d'une traverse en bois, assure la sécurité,

- près de la porte, une composition de pierre met en valeur un œil de bœuf.

Un tirant métallique et une lanterne viennent agrémenter cette façade.

Sur le pignon nord, on retrouve au rez-de-chaussée un œil de bœuf identique à celui situé sur la façade principale, tandis qu'une baie à l'étage bénéficie d'un encadrement identique à ses homologues, mais dont l'appui de fenêtre a été traité en briques jaunes flammées.

**Le second bâtiment (2)** lui est perpendiculaire et contigu en partie, donc en retrait par rapport à la place. Il est de gabarit et de composition identiques au premier, avec des joints peu visibles.

Les deux constructions sont recouvertes de tuiles plates rouges à petit moule, avec extrémités de chevrons apparentes. Une cheminée enduite de couleur claire, couronnée de briques et d'une plaque béton s'impose en toiture, en limite avec l'habitation voisine.



– **Éléments à préserver :**

- L'emprise, l'organisation et les gabarits des constructions
- La nature et le traitement des parements de façades
- La forme des toitures
- Les chaînages verticaux
- L'ouverture de type « œil de bœuf » et la maçonnerie l'accompagnant.



– **Éléments à caractère dénaturant :**

Les travaux de rénovation d'ouvrage doivent conserver la cohérence entre les matériaux en place et ceux nouvellement employés.

- Les maçonneries
- Solin au mortier de ciment pour l'étanchéité entre le mur et la couverture, à remplacer par un solin en mortier bâtard de chaux blanche en harmonie avec les joints
- Appui de fenêtre en briques jaunes flammées à remplacer par un appui en pierre
- Corriger la disposition des linteaux n'ayant pas fait l'objet d'une finition traditionnelle.

- Les cheminées

Remplacer la dalle de couverture en béton sur le conduit de cheminée par des mitrons en terre cuite

- Les nouveaux percements de baie

Les percements de baie en façades doivent reprendre impérativement le système constructif des percements des façades concernées de façon à conserver la cohérence de l'ensemble. Les proportions ne devront pas être plus larges que hautes

- Installation d'évacuation d'équipement nécessitant des évacuations vers l'extérieur : ne pas réaliser ces sorties sur l'espace public ou visible depuis l'espace public.

- Porte de garage

Changer la porte sectionnelle par une porte battante de composante plus traditionnelle.



Extrait du plan IGN



Extrait de la photo aérienne (Les numéros renvois aux numéros des bâtiments de la notice)

